



Introduction	Cadre juridique	Différents domaines	Moyens extrajudiciaires de règlement des conflits	Informations à l'intention des centres de conseil	Définitions et bibliographie	
--------------	-----------------	---------------------	---	---	------------------------------	--

Guide juridique sur la discrimination raciale

Cadre juridique

Droit civil (<https://www.rechtsratgeber-rassismus.admin.ch/f120.html>)

Droit civil

Le droit civil régit les rapports entre personnes privées. Lorsqu'une personne subit une atteinte à sa personnalité, elle peut se prévaloir des dispositions de droit civil sur la protection de la personnalité (art. 28 ss CC). Dans le monde du travail, c'est l'art. 328 CO qui régit la protection de la personnalité du travailleur. Les règles de la bonne foi s'appliquent par ailleurs aux rapports entre personnes privées (art. 2 CC); tout comportement discriminatoire injustifié viole ces règles. Le droit civil ne s'attache pas tant à punir ou régler un comportement, mais plutôt à prévenir, faire cesser ou constater une discrimination. Selon les circonstances, la personne lésée peut demander une réparation pour tort moral ou faire valoir des dommages-intérêts. Selon une étude menée en 2015 par le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) sur la jurisprudence disponible dans ce domaine, les dispositions générales du droit civil en matière de protection contre la discrimination sont insuffisantes et ne sont que rarement utilisées en pratique.

Principales normes de droit civil

Code civil

Art. 2, al. 1, CC (règles de la bonne foi)

art. 28 ss CC (protection de la personnalité)

Droit des obligations

art. 336 ss CO (résiliation abusive)